

DIX ANS QUI ONT CHANGÉ LE BÉNIN



Esplanade de l'Amazone, Cotonou

Grâce aux efforts engagés au cours de la dernière décennie, le Bénin a changé de visage. Le pays a réussi à améliorer progressivement les conditions de vie des populations et accroître de 50% le revenu par habitant qui est passé de moins de 600 000 FCFA en 2015 à plus de 900 000 FCFA en 2025.

En parallèle, le Bénin s'est doté des moyens nécessaires pour financer son propre développement. En triplant son budget, le pays a pu investir durablement dans l'éducation et la formation des jeunes ainsi que dans les infrastructures d'accès à la santé, l'eau, l'électricité et l'assainissement.

Ces résultats sont le fruit de réformes ambitieuses combinées à des investissements publics massifs dans la diversification économique et l'amélioration du cadre de vie des populations.

1,8% → ~8%

croissance du PIB en 2015 vs 2025

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES

Diversification économique

Agriculture

+ 1 000 Mds de FCFA

investis permettant une hausse significative de la production

Industrie

+20 000 emplois

directs déjà créés au sein de la Zone Industrielle de Glo - Djigbé (GDIZ)

Tourisme

+1 250 Mds de FCFA

Investis dans le tourisme, la culture et les arts

Amélioration du cadre de vie

Routes

+ 3 000 km

de nouvelles routes bitumées permettant une meilleure intégration du pays

Fibre optique

+2 350 km

Permettant une couverture internet presque partout dans le pays

Cadre de vie

+2 500 Mds de FCFA

investis dans l'amélioration du cadre de vie

D'UNE CROISSANCE NATIONALE FORTE AU DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE TERRITOIRE

Les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie ont été sous-tendus par une logique de développement pilotée au niveau national. Les efforts déployés ainsi que le chemin parcouru rendent désormais possible **une dynamique complémentaire de développement des territoires pour amplifier la création d'emplois et éradiquer l'extrême pauvreté** qui affecte encore un tiers de la population.

Cette approche se concrétisera par la mise en place progressive de 6 pôles de développement territorial destinés à transformer les potentiels locaux en revenus accrus et en conditions de vie décentes.

2016-2026

Croissance nationale

Priorité donnée aux réformes nationales, au renforcement des fondamentaux et à la création de conditions macroéconomiques favorables.



DÈS MAINTENANT

Développement des territoires

Priorité donnée à l'exploitation des atouts propres à chaque territoire et à la génération de retombées directes pour les populations locales.



Chaque pôle sera organisé autour de 4 composantes : 3 composantes communes et 1 composante spécifique aux atouts du territoire, appuyées par un socle commun visant à faciliter et accélérer l'atteinte des objectifs.

4 COMPOSANTES STRATÉGIQUES POUR CHAQUE TERRITOIRE

Industrie

Développer au moins une industrie structurante par pôle

Tourisme

Mettre en valeur au moins « une ville et un village de Splendeurs »

Innovation

Faire de chaque territoire « un moteur d'innovation ciblée et accélérée »

Composante spécifique

Autour des avantages comparatifs du territoire

1 SOCLE COMMUN

Infrastructures digitales (fibre, data center, etc.) et physiques (transport, stockage, énergie, etc.)

Capital humain bien formé et adapté aux besoins des entreprises

Promotion du tissu d'entreprises locales (PME, artisans, etc.)

Mesures incitatives et fiscales spécifiques pour stimuler l'investissement privé

CHAQUE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ANCRÉ DANS LES RÉALITÉS ET LES ATOUTS DE SON TERRITOIRE

Le développement de chaque Pôle se fera autour de choix clairs sur un nombre de filières prioritaires et d'une intervention publique axée sur le socle de croissance. Cette démarche permettra de créer un terreau favorable à une implication plus forte du secteur privé notamment en matière d'industrialisation, de développement touristique et d'innovation.

Borgou - Alibori

Atacora - Donga

Zou - Collines

Mono - Couffo

Atlantique - Littoral

Ouémé - Plateau

L'exemple ci-dessous du pôle de développement territorial de l'Atlantique - Littoral offre une illustration de ce qui sera fait dans chaque pôle.

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'ATLANTIQUE - LITTORAL

Notre vision est de bâtir une économie prospère tirée par le développement d'un secteur privé créateur d'emplois et d'un État garant d'un socle de facilitation et d'une solidarité vis-à-vis des populations vulnérables.



Un Pôle, une Industrie

- Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)
- Unités de transformation agro-alimentaire
- Ateliers d'excellence
- Ecole-usine



Une ville, un village de splendeurs

- Cité lacustre de Ganvié
- Ouidah, ville de splendeurs
- Gogotinkpon, village de splendeurs
- Station balnéaire d'Avlékété



Une innovation ciblée et accélérée

- Campus d'innovation de Sèmè City à Ouidah
- Laboratoire de production de vitroplants
- Laboratoires privés de recherche



Une économie bleue prospère

- Pêche et aquaculture
- Logistique portuaire
- Transport fluvial
- Restauration des côtes et protection contre l'érosion marine
- Surveillance du littoral

Tout en laissant au secteur privé l'espace nécessaire, l'État focalisera ses efforts sur le renforcement d'un socle indispensable au développement de chaque pôle : des infrastructures de qualité, un capital humain adapté aux besoins des entreprises, la promotion du tissu d'entreprises locales et des mesures incitatives pour stimuler l'investissement privé en fonction des spécificités et du niveau de maturité de chaque pôle.

DES EMPLOIS LOCAUX ET UNE VIE MEILLEURE POUR TOUS

La nouvelle politique d'intervention publique permettra de territorialiser davantage le développement du pays.

À cet effet, la mise en place des pôles de développement territorial s'appuiera sur une gouvernance cohérente et axée sur l'atteinte de résultats opérationnels tangibles.

L'objectif d'ici 2033 est de franchir un nouveau cap en mettant en place 6 pôles de développement territorial permettant de créer de nouvelles opportunités pour chaque Béninois, où qu'il soit.

Gouvernance

Sur le plan territorial

- Une Agence Régionale de Développement, implantée dans chaque Pôle, chargée de coordonner les interventions, d'en garantir la bonne exécution et de suivre l'atteinte des résultats

Sur le plan national

- Une entité de pilotage nationale rattachée à la Présidence de la République, assurant l'alignement des stratégies des pôles avec les priorités nationales

Bénéfices attendus

Sur l'emploi local

- Développement du tissu local de PME, de façon complémentaire aux investisseurs privés internationaux
- Création d'emplois et ancrage territorial des talents
- Amélioration de la compétitivité

Sur l'éradication de l'extrême pauvreté

- Hausse durable des revenus des ménages
- Accès élargi aux services de base
- Inclusion économique des zones rurales
- Résilience face aux chocs

Les effets de cette dynamique seront perceptibles dans la vie quotidienne des Béninois, à travers notamment :

- **Des unités industrielles accessibles aux producteurs locaux**, pour transformer sur place ce que nos terres produisent
- **Des hubs de formation de pointe** dans chaque pôle, pour que la jeunesse béninoise accède à un enseignement technique et professionnel sans quitter son territoire
- **Des centres d'inclusion économique, numérique et sociale**, pour que la protection sociale, les services financiers et le numérique touchent chaque citoyen
- **Des ateliers d'excellence** pour structurer et valoriser nos savoir-faire artisanaux, et les connecter aux marchés internationaux
- **Un secteur privé local renforcé**, avec des PME soutenues, des entrepreneurs accompagnés et un État qui crée les conditions de leur succès



Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)